



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
18 septembre 2026
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante-dix-neuvième réunion directive

Genève, 23-27 novembre 2026

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Interdépendance et stratégies de développement à l'heure de la mondialisation.
3. Rapport du Groupe de travail du plan-programme et de l'exécution du programme.
4. Rapport du Groupe consultatif commun du Centre du commerce international.
5. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes :
 - a) Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du Règlement intérieur du Conseil ;
 - b) Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport.

* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

1. L'ordre du jour provisoire de la soixante-dix-neuvième réunion directive du Conseil du commerce et du développement a été approuvé le 17 septembre 2026, à la soixante-treizième session du Conseil. Il est reproduit à la section I ci-dessus.

Point 2

Interdépendance et stratégies de développement à l'heure de la mondialisation

2. Les débats que le Conseil tiendra au titre de ce point de l'ordre du jour seront l'occasion d'examiner le *Trade and Development Report 2026: The Geoeconomics of Development* (Rapport sur le commerce et le développement 2026 : La géoéconomie du développement).

3. Le Rapport montre comment la réorganisation actuelle de l'économie mondiale, dans laquelle les politiques industrielles, financières, commerciales et technologiques servent d'instruments de concurrence géoéconomique, redéfinit les conditions du développement. Alors que son taux était de 2,9 % en 2025, la croissance mondiale a ralenti en 2026. Néanmoins, si l'on en juge par les indicateurs relatifs au commerce et à l'investissement, l'économie mondiale, portée par l'essor de l'intelligence artificielle, a su faire face à l'incertitude politique et à la volatilité des échanges commerciaux. Il reste que, derrière les valeurs rassurantes des indicateurs, l'économie mondiale suit une dynamique de divergence, de fragmentation et de précarisation financière. Dans le monde en développement, les économies tributaires des importations doivent absorber des chocs énergétiques et financiers alors que leur marge de manœuvre budgétaire s'est considérablement réduite et que l'aide au développement est en baisse pour la troisième année consécutive. La croissance bifurque. Les résultats du commerce mondial masquent une restructuration des échanges commerciaux. L'accès aux marchés est de plus en plus différencié et conditionné par les politiques. En raison des rivalités géoéconomiques, les perspectives de développement se raréfient pour un grand nombre de pays d'Afrique et de pays d'Amérique latine. Alors qu'elle est la principale source mondiale de cobalt, l'Afrique retient moins de 1 % de la valeur créée dans les chaînes d'approvisionnement vertes. Dans le même temps, des pays du Sud gagnent en influence et réagissent aux changements géoéconomiques actuels par la spécialisation sectorielle et l'intégration régionale.

Documentation

[UNCTAD/TDR/2026](#)
et Aperçu général

*Trade and Development Report 2026:
The Geoeconomics of Development*

Point 3

Rapport du Groupe de travail du plan-programme et de l'exécution du programme

4. Le Conseil sera saisi, pour examen, du rapport du Groupe de travail du plan-programme et de l'exécution du programme sur sa quatre-vingt-onzième session.

Documentation

[TD/B/WP/344](#)

Rapport du Groupe de travail du plan-programme
et de l'exécution du programme
sur sa quatre-vingt-onzième session.

Point 4**Rapport du Groupe consultatif commun du Centre du commerce international**

5. Le Conseil examinera le rapport du Groupe consultatif commun du Centre du commerce international sur sa soixantième session.

Point 5**Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes :****a) Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du Règlement intérieur du Conseil**

6. Le secrétariat de la CNUCED n'a été saisi d'aucune demande d'inscription sur la liste visée à l'article 76 du Règlement intérieur du Conseil. La liste des organismes intergouvernementaux agréés figure dans le document [TD/B/IGO/LIST/14](#).

b) Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil

7. Outre les deux demandes pour l'examen desquelles les États membres ont demandé un délai supplémentaire à la soixante-treizième session du Conseil du commerce et du développement, le secrétariat de la CNUCED a reçu cinq demandes d'inscription sur la liste visée à l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil. La liste des organisations non gouvernementales agréées figure dans le document [TD/B/NGO/LIST/33](#).

Documentation

TD/B/73/R.1	Demande présentée par l'Initiative africaine pour le développement durable
TD/B/73/R.3	Demande présentée par la One Million for One Billion Foundation
TD/B/EX(79)/R.1	Demande présentée par le Mumbai Consumer Forum
TD/B/EX(79)/R.2	Demande présentée par le M. Visvesvaraya Industrial Research and Development Centre
TD/B/EX(79)/R.3	Demande présentée par l'Association marocaine de protection du consommateur
TD/B/EX(79)/R.4	Demande présentée par le Saudi Green Building Forum
TD/B/EX(79)/R.5	Demande présentée par l'Elizka Relief Foundation

Point 6**Questions diverses****Point 7****Adoption du rapport**